

Conseil du Centre

85^e session, octobre 2021

CC 85/5/2

POUR INFORMATION

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Plan de l'audit pour 2021

PLAN D'AUDIT

Exercice 2021



COMMISSION ON AUDIT
Republic of the Philippines



Au sujet du plan d'audit

Le présent plan d'audit guidera notre action dans le cadre de notre mandat d'audit du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT, « le Centre ») pour l'exercice 2021. Il présente nos objectifs d'audit, basés sur notre mandat; les principales activités d'audit, conformément à notre approche et à notre méthodologie; les étapes importantes de l'audit; et la gestion de l'audit.

TABLE OF CONTENTS

Mandat et portée de l'audit.....	3
Objectifs généraux de l'audit	3
Approche et méthodologie de l'audit	3
Perspectives de risque et objectifs de l'audit.....	4
Seuil de signification de l'audit	7
Activités prévues.....	8
Résultats importants de l'audit.....	9
Étapes importantes de l'audit	9
Autres services d'audit	9
Activités prévues sur le terrain (virtuelles)	10
Gestion de l'audit	11

Mandat et portée de l'audit

1. Le Conseil d'administration du BIT a désigné le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (COA) comme auditeur externe de l'OIT pour les exercices 2016 à 2019, cette désignation prenant effet le 1^{er} avril 2016. À sa 334^e session en mars 2018, le Conseil d'administration du BIT a prolongé ce mandat pour quatre exercices financiers, cette prolongation couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.
2. Conformément au Règlement financier du Centre international de formation de l'OIT («le Centre»), l'auditeur externe de l'OIT est aussi l'auditeur externe du Centre.
3. Le chapitre IX du Règlement financier du Centre fixe les termes de référence gouvernant l'audit externe. Il stipule que l'auditeur externe doit présenter au Conseil un rapport sur l'audit des états financiers du Centre et sur d'autres questions qui doivent être portées à l'attention du Conseil.

Objectifs généraux de l'audit

4. Les objectifs généraux de notre audit consistent à :
 - a. fournir une opinion indépendante et apporter une crédibilité additionnelle aux déclarations estimant :
 - i. si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de la comparaison du budget avec les montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - ii. si les méthodes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent; et
 - iii. si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre.
 - b. formuler des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre (chapitre IX du Règlement financier).

Approche et méthodologie de l'audit

5. Conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit (ISA), nous appliquerons à l'audit des états financiers du Centre une approche fondée sur l'analyse des risques. Nous auditerons également sa gestion opérationnelle. Le Centre est une institution d'apprentissage avec ses propres statuts, une évaluation des risques et une stratégie qui lui sont propres, et une structure et des processus spécifiques. Nous avons donc adopté une stratégie et une approche à un horizon réaliste pour identifier, prioriser et gérer les risques d'audit considérés comme essentiels pour les opérations du Centre.

6. Pour appliquer notre approche et notre méthodologie de l'audit, nous évaluons d'abord le risque de maturité du Centre en déterminant la mesure dans laquelle le Conseil et la Direction du Centre identifient, évaluent, priorisent, gèrent et contrôlent les risques, ce qui fournit des indications sur la fiabilité de notre vérification axée sur l'analyse des risques en vue d'établir un plan d'audit. L'exercice de planification de l'audit, habituellement mené sur une base annuelle, nous permet d'identifier et de prioriser les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, y compris l'évaluation de l'efficacité fonctionnelle du cadre de contrôle interne au Centre, et l'enregistrement et la notification des risques distincts ou des groupes de risques. La communication des résultats de notre audit est la dernière phase de notre méthodologie d'audit. Cette phase concerne la discussion des constatations et de la conclusion de l'audit avec la Direction du Centre en vue de leur résolution.
7. En outre, nous avons travaillé en coordination avec le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) du Bureau international du Travail afin de déterminer la nature et la portée de l'audit réalisé par ce dernier et de voir si d'autres organismes externes d'examen menaient des travaux dans les domaines soumis à l'audit. Ces travaux éventuels sont donc pris en compte dans l'établissement de la portée et des objectifs de notre plan d'audit. Les efforts d'audit collectifs ont été coordonnés dans la mesure du possible pour le présent plan.
8. De plus, la crise sanitaire (pandémie de COVID-19) nous a obligés à adapter et à utiliser une modalité d'audit virtuel/à distance pour accomplir notre mission. Les dispositions nécessaires seront prises avec le Centre pour faciliter l'audit intermédiaire virtuel/à distance ainsi que la fin de l'année, si la réalisation d'un audit sur place n'est toujours pas faisable.

Perspectives de risque et objectifs de l'audit

9. Au cours des cinq dernières années de notre mission d'audit, nous avons déterminé, dans les opérations du Centre, un certain nombre de facteurs et de changements pertinents que nous considérons dans les trajectoires de notre audit. Bien que nos observations ne garantissent pas que des risques résident effectivement dans un certain nombre d'aspects opérationnels de la gestion du Centre, nous avons prévu d'intégrer cette information dans notre mission d'audit de l'année courante.

Gestion financière et rapport

Contexte

Les états financiers du Centre sont consolidés avec ceux de l'OIT et préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et au Règlement financier. L'application cohérente des IPSAS est un résultat important qui élève la norme en matière d'information financière, élément essentiel de la gouvernance et de la bonne gestion. Ses principaux avantages sont une transparence accrue qui assure une meilleure lecture de la performance financière du Centre, une plus grande redevabilité permettant de prendre des décisions éclairées et une information financière améliorée soutenant la gouvernance et la gestion. Notre mandat de commissaire aux comptes consiste à présenter pour chaque période financière un rapport sur l'audit des états financiers contenant toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les éléments visés au chapitre IX du Règlement financier. Cela a pour but de renforcer le degré de confiance en les états financiers du Centre à travers l'examen des comptes qui y sont présentés, y compris des informations y afférentes.

Perspectives de risque

Complétude. La fiabilité de l'information contenue dans les états financiers ne peut être assurée que si une information financière complète est fournie par le Centre en ce qui concerne et les besoins des utilisateurs en matière de décisions financières. Par conséquent, l'information doit être complète à tous égards. Une information incomplète non seulement réduit la pertinence des états financiers, mais affecte aussi à leur fiabilité et accroît le risque que les utilisateurs fondent leurs décisions sur une information potentiellement trompeuse en ce sens qu'elle ne présente qu'une vue partielle des affaires du Centre.

Jugements et estimations. Puisque les jugements sont de nature très subjective, ils peuvent être susceptibles de prendre en considération des processus et des hypothèses inappropriées pour arriver à des estimations raisonnables. Celles-ci concernent la durée de vie utile des actifs non courants, la provision pour créances douteuses et les amortissements, entre autres. C'est pourquoi ces processus font l'objet d'une évaluation continue et sont basés sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, par exemple les événements futurs attendus et susceptibles de se produire.

Procédures de séparation des exercices. Il peut arriver que des transactions ne soient pas comptabilisées dans l'exercice financier approprié, qu'il s'agisse de recettes ou de dépenses, du fait de la complexité introduite en matière de transactions par les prescriptions des IPSAS relatives à l'établissement de rapports financiers, ce qui peut amener des anomalies dans les chiffres des recettes et des dépenses et fausser les résultats.

Fiabilité et évaluation. Les transactions peuvent avoir été reflétées de manière inexacte dans les états financiers et les actifs, passifs, revenus et charges peuvent avoir été évalués de manière inappropriée. En outre, les transactions, soldes et autres rapports financiers peuvent avoir été incorrectement présentés dans les états financiers.

Déclarations. Les déclarations constituent une partie fondamentale des états financiers et sont considérées comme un moyen de plus en plus important de communiquer des enseignements plus approfondis concernant la situation et la performance financières du Centre que ne le permettraient les seuls états financiers de base. Les exigences et les pratiques en matière de déclarations financières conformes aux normes IPSAS ont évolué et provoqué une augmentation du volume des notes complémentaires qui augmente les risques de déclaration inappropriée d'informations utiles ou pertinentes.

Conformité. Les transactions sont conformes au Règlement financier, aux Règles de gestion financière et aux autorisations des organes délibérants du Centre.

Adoption de nouvelles normes IPSAS. Le Centre adopte les normes mises à jour et actuelles requises par le Conseil des normes IPSAS et celles qui ont une incidence sur ses rapports financiers.

Objectif de l'audit

L'objectif de l'audit consiste à formuler et émettre une opinion d'audit indépendante, ainsi qu'à apporter une crédibilité additionnelle aux états financiers du Centre, à travers l'examen des éléments probants étayant les montants et les informations qui y sont fournis, ce qui inclut l'évaluation des méthodes comptables appliquées et des estimations significatives effectuées, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers.

Gestion des immobilisations

Contexte

La gestion des immobilisations corporelles est un outil servant à optimiser l'impact sur toute la durée de vie des coûts, des performances et des expositions aux risques associés à la disponibilité, à l'efficacité, à l'efficacéité et à la longévité des actifs physiques d'une organisation. À chacune des étapes de leur vie (acquisition, exploitation et maintenance et cession), les actifs doivent être gérés efficacement pour en tirer un profit optimal.

Dans le cas du Centre, s'il est situé sur un terrain et dans des bâtiments fournis par la Ville de Turin pour un loyer nominal, la convention entre la Ville de Turin et l'OIT signée le 29 juillet 1964 confère au Centre le droit de rénover et d'améliorer les bâtiments ainsi que la responsabilité d'assurer l'entretien ordinaire des bâtiments, du parc, des allées et des sentiers du site. Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles s'élevaient à 14,54 millions d'euros, avec un amortissement cumulé de 8,62 millions d'euros. La Ville de Turin prend à sa charge les réparations majeures et les entretiens extraordinaires, tandis que le Centre est responsable des interventions et réparations de routine. Pour l'année 2020, les dépenses fixes s'élevaient à 21,7 millions d'euros (22,7 millions d'euros en 2019), dont 1,33 million d'euros (1,74 million d'euros en 2019) pour l'entretien du terrain et des bâtiments, et 0,83 million d'euros (0,91 million d'euros en 2019) pour les amortissements. La ventilation des amortissements pour la période se terminant le 31 décembre 2020 est la suivante: 127 000 euros pour les équipements de bureau; 110 000 euros pour les autres types d'équipements; 15 000 euros pour les meubles et les accessoires; et 556 000 euros pour les améliorations locatives, comme indiqué à la note n° 8 des états financiers des états financiers consolidés du Centre pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.

Nonobstant l'environnement d'affaires actuel, la gestion des actifs est primordiale tant pour l'information financière que pour les opérations du Centre.

Perspective de risque

Les actifs (immobilisations corporelles) sont des objets détenus ou contrôlés par le Centre. Les fonctionnaires et le personnel utilisent ces actifs pour accomplir leur travail et ont la responsabilité de les utiliser de manière efficace, efficiente et équitable. L'utilisation appropriée de ces actifs est fondamentale pour le Centre pour la réalisation de ses objectifs, de son mandat et de ses responsabilités. L'importance de la gestion des actifs peut être intégrée dans les étapes de la vie des actifs, à savoir: l'acquisition, la préservation et la maintenance, et la cession :

Acquisition Les principes relatifs aux marchés publics sont fondamentaux pour guider les procédures d'acquisition, la responsabilisation et la gestion, l'évaluation du rendement des fournisseurs ainsi que l'exercice de l'économie. Le risque est que ces principes ne soient pas élaborés en termes opérationnels permettant aux fonctionnaires responsables de comprendre les politiques et de répondre de la conformité.

Préservation et maintenance L'absence d'une politique appropriée et d'une stratégie optimale pour leur utilisation peut mettre en péril la préservation et la maintenance des actifs, et donc la garantie de l'économie et de la conformité dans l'utilisation de ces actifs.

Cession. Il est souvent nécessaire de se séparer de biens amortis, redondants ou excédentaires et d'autres stocks. Il y a un risque que la cession des biens et des stocks n'ait pas été planifiée et menée pour obtenir un bon rapport qualité-prix pour le Centre et ainsi réduire les possibilités de corruption, et que la radiation des biens n'ait pas été correctement enregistrée.

Objectif de l'audit

L'objectif général de cet audit est d'évaluer la politique, la stratégie et les actions du Centre en matière de gestion de ses actifs en fonction des étapes de la vie de ces derniers (acquisition, préservation et maintenance, et cession).

Plus précisément, l'audit vise à optimiser la gestion des immobilisations corporelles ainsi que les achats d'immobilisations en intégrant la planification à toutes les phases du cycle de vie des actifs. Ce cycle commence par la planification de l'acquisition, se poursuit par l'utilisation et se termine par la cession :

- a. au niveau des principes tels que la rentabilité, la transparence, les pratiques non discriminatoires, la concurrence loyale et le comportement éthique sont des indicateurs de performance ou des facteurs de succès pour les opérations d'achat;
- b. l'adéquation et l'efficacité de la stratégie, des méthodes, des procédures et des contrôles couvrant la protection et la préservation des actifs, y compris la conformité aux règles et la reddition de comptes;
- c. le respect des règlements du Centre qui guident la cession des actifs, procédures qui définissent clairement chaque étape du processus de cession, y compris les rôles comptables et personnels, les responsabilités et les délégations.

Seuil de signification de l'audit

10. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce montant sera également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications passés) notés au cours de l'audit. Notre seuil de signification opérationnel initial est présenté ci-dessous:

	Base	Montant (euros)
Seuil de signification global	2 pour cent du montant total moyen des dépenses du Centre au cours des cinq dernières années	752 516.00
Les éléments corrigés et non corrigés supérieurs à ce montant seront signalés à la Direction du Centre	5 pour cent du seuil de signification global	37 625.80

11. Nous avons tenu compte des facteurs suivants pour établir le seuil de signification global: les besoins du Centre et des autres donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs et des autres organismes multilatéraux. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification utilisé pour l'audit des états financiers de 2020. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification n'est pas le seul facteur que nous prenons en considération pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs. Le Centre sera informé de la décision finale sur cette question.

Activités prévues

12. Pour la sixième année de notre mission de vérification, les activités suivantes seront entreprises pour actualiser l'information et les documents relatifs au Centre dont dispose l'auditeur externe:

Activités	Mois											
	2021						2022					
	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Évaluation et gestion des risques de l'audit												
Évaluation des principaux indicateurs de risque												
Évaluation du besoin/de l'utilité des travaux des autres												
Création d'un budget-temps/réunion de planification												
Analyse des opérations de l'entité vérifiée												
Processus de gestion des risques et évaluation du risque de fraude												
Analyse des opérations et examen des performances												
Analyse des processus critiques d'information, y compris l'établissement de rapports financiers												
Détermination des liens entre les états financiers												
Examen des PBC												
Évaluation de la gestion et du contrôle des risques												
Évaluation des stratégies et des contrôles de gestion des risques pour réduire ceux-ci à un niveau acceptable (risques au niveau de l'entité et du processus)												
Gestion du risque résiduel d'audit												
Réponse aux risques d'erreur identifiés dans les états financiers												
Réalisation de tests d'audit/confirmations												
Application de procédures analytiques sur les comptes à risque faible												
Examen général du caractère raisonnable des états financiers												
Réalisation des procédures d'examen ultérieures												
Communication de la valeur ajoutée												
Publication du mémorandum d'observation d'audit												
Publication des lettres de recommandations												
Publication du rapport d'audit/rapport détaillé d'audit												
Présentation du rapport d'audit au Conseil												

13. Un plan de travail et des programmes d'audit détaillés, comprenant les procédures de vérification et les objectifs spécifiques de l'audit, ont été élaborés pour chaque secteur de vérification identifié

Résultats importants de l'audit

14. À la fin de l'audit, nous fournirons les rapports suivants :
- **Rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée relative aux états financiers au 31 décembre 2021; et
 - **Rapport de l'auditeur externe au Conseil.** Il contiendra nos conclusions relatives à l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers et, de manière générale, à l'administration et à la gestion du Centre, ainsi qu'à tous les sujets évoqués dans le chapitre IX, article 25, du Règlement financier. Nous fournirons une actualisation des observations des années antérieures et de la mise en œuvre des recommandations. Ce rapport contiendra également les observations et les recommandations de l'année en cours.
15. De plus, nous fournirons les rapports suivants à la Direction au cours de notre audit:
- **Lettre de recommandations au Directeur du Centre.** Il s'agit d'une communication dérivée du mémorandum d'observations identifiant possibilités de changement dans les procédures qui pourraient améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations et/ou renforcer les pratiques d'information financière.
 - **Mémorandum d'observations d'audit.** Il s'agit d'une communication écrite destinée au personnel et aux responsables concernés et les informant des déficiences observées dans la vérification des comptes, les opérations ou les transactions.

Étapes importantes de l'audit

Activité	Date
Présentation du plan d'audit	Octobre 2021
Audit intérimaire	Du 4 au 22 octobre 2021
Audit de fin d'exercice	Du 7 février au 4 mars 2022
Opinion d'audit signée	7 mars 2022
Présentation des résultats de l'audit au Conseil	Mai 2022

Autres services d'audit

16. En tant qu'auditeur externe du Centre, nous prévoyons d'effectuer des audits basés sur des demandes émanant des bailleurs de fonds du Centre. Des contrats séparés seront préparés à cet effet.

Activités prévues sur le terrain (virtuelles)

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
Audit de fin d'exercice Du 4 au 22 octobre 2021	<p>A. Audit financier:</p> <p>Examiner la conformité du processus comptable et redditionnel concernant tous les comptes qui composent les états financiers.</p> <p>Sur la base de l'évaluation du degré de fiabilité des contrôles internes résultant de l'évaluation des risques, effectuer des contrôles de validation couvrant la période de janvier à septembre 2021:</p> <p>a) contrôles minimaux pour les comptes non significatifs; b) contrôles, standard ou ciblés, et test des contrôles et analyse des transactions pour les comptes suivants de dépenses:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Frais de personnel 2. Avantages du personnel 3. Consultants 4. Missions 5. Autres frais liés aux activités de formation 6. Frais généraux d'exploitation <p>B. Examen de la gestion des immobilisations: les travaux d'audit comprendront l'examen du cycle de processus (de l'acquisition à la cession), l'évaluation des politiques et des stratégies, la sécurisation des documents pertinents, des requêtes et autres (audit virtuel ou à distance).</p>	3	Mémorandum d'observations d'audit Lettre de recommandations
Audit de fin d'exercice Du 7 février au 4 mars 2022	<p>A. Audit financier:</p> <p>Examiner la conformité du processus comptable et redditionnel concernant les rapports I-V qui composent les états financiers, y compris l'ensemble des comptes et de leurs déclarations de situation.</p> <p>Contrôle des soldes et contrôles de validation (minimaux, standard ou ciblés), ainsi que test des contrôles, en fonction de la nature des comptes (significatifs ou non significatifs).</p>	3	Mémorandum d'observations d'audit Lettre de recommandations Rapport de l'auditeur indépendant Rapport détaillé

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
	<p>Examen de la performance financière du Centre, y compris examen des comptes significatifs suivants:</p> <p><i>Actif</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trésorerie et équivalents de trésorerie 2. Créances 3. Contributions à recevoir 4. Immobilisations corporelles 5. Immobilisations incorporelles <p><i>Passif</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avantages du personnel <p><i>Produits</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Produits provenant des activités de formation 2. Contributions volontaires <p><i>Dépenses</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Frais de personnel 2. Consultants 3. Missions 4. Autres frais liés aux activités de formation 5. Frais généraux d'exploitation 6. Entretien du terrain et des bâtiments 7. Fournitures 8. Amortissement 9. Frais bancaires <p>B. Conformité aux nouvelles normes</p> <p>C. Suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits précédents</p> <p>(audit virtuel/à distance ou sur site si possible).</p>		

Gestion de l'audit

17. La gestion de nos audits est basée sur une philosophie opérationnelle établie, qui consiste à aligner plus étroitement le processus de ces audits sur les besoins de leur clientèle internationale afin d'améliorer la gouvernance de celle-ci et de fournir aux lecteurs de ses états financiers des meilleures garanties sur l'efficacité des processus de nos clients, tant dans leur conception comme dans leur fonctionnement. À cet effet, nous avons créé le Comité d'audit et de surveillance international (IARO), qui doit jouer un rôle principal de coordonnateur de la gestion de nos engagements internationaux.

18. L'audit du Centre sera effectué par une équipe composée de vérificateurs professionnels expérimentés et compétents appartenant à la Commission de vérification des comptes et employés exclusivement à cet audit. Les stratégies efficaces adoptées dans le déploiement des vérificateurs incluent des associations judicieuses de compétences, des formations techniques appropriées et des mécanismes d'appui adéquats.
19. Afin d'assurer la qualité de l'audit, nous nous conformons aux normes ISA relatives à la qualité des audits. Nos audits sont soumis à trois niveaux d'examen, en commençant par le Directeur de l'audit externe, assisté par le Groupe d'appui technique. L'examen du deuxième niveau est le fait du Comité de supervision de l'audit international, qui effectue une série de procédures de contrôle de qualité pour garantir un haut niveau d'intégrité de l'information et des rapports de l'audit avant de le transmettre au troisième et dernier niveau d'examen. Le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines procède à l'examen final de nos travaux et est également consulté sur les points sensibles, complexes et/ou difficiles avec l'appui du Directeur de l'IARO.